

Image not found or type unknown



garde a vue pour vol la première fois

Par **grondzo**, le **24/10/2009** à **11:13**

j ai été arrêté pour la première fois pour vole j ai 5 heurre de garde a vue il i en avait pour 280 euros et une plainte a été déposé.qu est ce que je risque je passe le 17 décembre au tribunal.la gendarmerie ou j ai été va t elle prévenir la gendarmerie ou j habite et le dire a mon employeur.